

Comprendre et compléter la grille AGGIR

Formation 13



Formacodes	44083
Formateurs et intervenants	Valérie PORTOLES – Consultante en haute qualité d'usage – Diagnostics autonomie-logement
Tarifs et durées (à la date du document)	En présence : 620,00 € pour 1 jour de 7 h, soit 7 h À distance : 384,00 € pour 2 ½ journées de 3,5 h, soit 7 h En entreprise : 1 920,00 € pour 1 jour de 7 h, soit 7 h Exonération de TVA : en application des A. 256 et 256 A et 261-4-4 a du CGI Pour actualiser cliquer ici
Lieux de formation	Massy (91300), Muret (31600) et autres sur demande
Conditions	En présence : Restauration et hébergement des stagiaires non compris En entreprise : Tous frais de déplacement, de restauration et d'hébergement compris en métropole
Modalités d'accès Délais d'accès	Inter (en centre) : voir calendrier des sessions sur le site internet Intra (en entreprise) : dates à convenir FOAD (à distance) : voir calendrier des sessions sur le site internet Autres modalités de formation sur demande
Nombre de stagiaires	Jusqu'à 8 par session (âge minimum requis : 18 ans)
Taux de satisfaction des stagiaires (à la date du document)	4,60/5 100% des 30 bénéficiaires ayant suivi cette formation entre novembre 2021 et mars 2025 ont répondu à notre évaluation. Le taux de satisfaction est de 91,93%.
Validation	QCM et remise d'une attestation de compétences
Taux de validation des compétences	100 %
Lien site internet	https://liessaccess.fr/formations/f13-completer-la-grille-aggir-pour-les-gir-5-et-6

Programme mis à jour le 08/04/2026

Description résumée

Description d'une situation de handicap avec l'outil d'évaluation de l'autonomie AGGIR ; Projet coordonné d'adaptation de logement ; Analyse des activités ; Cotation ; Exercices pratiques.

1. Contexte

Demeurer chez soi avec un handicap ou une déficience peut nécessiter un aménagement du logement voire de lourds travaux, des aides humaines et/ou des aides techniques.

Le respect des normes d'accessibilité est un point important dans la réalisation de ce projet. Mais c'est la prise en compte de l'environnement global du lieu de vie de l'intéressé qui conditionnera certainement le succès de l'opération.

Le modèle national AGGIR (Autonomie Gérontologique et Groupes Iso Ressources) est un des éléments fondamentaux à la réalisation d'un tel projet. Il permet tout d'abord de décrire de façon

synthétique les situations de handicap dans l'environnement à aménager. Il constitue ainsi un bon instrument pour contribuer à déterminer les adaptations architecturales et matérielles à mettre en place pour autoriser le maintien à domicile d'une personne à partir de 60 ans. Puis, il permet d'orienter cette personne et ses proches aidants vers les bons dispositifs et, si besoin, vers les aides financières éligibles.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons une formation courte, spécifique à votre activité.

Cette action de formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la Formation professionnelle ; elle concourt au développement des compétences dans la catégorie « Action de formation » mentionnée à l'article L. 6313-1 du Code du travail.

1. Public destinataire

Conseiller(ère)s ou technicien habitat, courtiers en travaux, professionnels de l'accompagnement au domicile, gestionnaires immobilier, professionnels dont l'activité est en lien avec l'adaptation des logements et le maintien à domicile.

Les professionnels non cités sont invités à nous contacter pour s'assurer de l'adéquation de cette formation à leur activité.

2. Prérequis

- Diplôme, expérience ou projet professionnel dans le domaine de l'accompagnement ou de l'adaptation des logements et du maintien à domicile

Admission sur CV, lettre de motivation, entretien téléphonique

- Matériel nécessaire pour suivre la formation en présence :
 - > prise de note,
 - > ordinateur ou tablette avec connexion internet.
- Matériel nécessaire pour suivre la formation à distance :
 - > prise de note,
 - > ordinateur performant avec micro, webcam et connexion internet haut débit

3. Objectifs – but professionnel visé

Permettre aux professionnels impliqués lors de l'adaptation d'un logement de déterminer les aménagements à effectuer dans la cadre du maintien à domicile et de favoriser les relations avec les personnes ressources.

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- 3.1. Adopter une approche systémique de la personne de 60 ans et plus et de ses restrictions de participation à son domicile
- 3.2. Compléter la grille AGGIR
- 3.3. Prendre contact avec les structures et les professionnels du territoire pour initier et débiter un travail collaboratif et coordonné

4. Objectifs pédagogiques à atteindre

Pendant la formation, le participant devra :

- 4.1. S'approprier l'outil AGGIR et son utilisation comme évaluation de l'autonomie et de la dépendance d'une personne de plus de 60 ans.
- 4.2. Savoir caractériser les activités analysées par les 17 variables.
- 4.3. Comprendre les conditions de passation et le protocole de cotation, et les appliquer.
- 4.4. Expérimenter les enjeux de la cotation à travers des cas pratiques.
- 4.5. Identifier les partenaires et dispositifs sur le territoire.

5. Méthodes et moyens pédagogiques

Enseignement théorique et pratique avec cotation à partir d'extraits vidéo (étude de cas).

Matériel :

- Vidéo-projection (textes, schémas, photos, vidéos)
- Documents papiers de dossiers témoins réalisés mis à disposition
- Documentation numérique et papier (diaporama, grilles AGGIR et autres outils)
- Logiciel de codage de la grille AGGIR pour calculer l'algorithme du groupe iso-ressource

6. Programme et contenu

Matin :

- Présentation de l'action de formation
- Tour de table et partage des activités et projets professionnels
- Rappel des objectifs de la formation et présentation du déroulement du stage
- **Module : Autonomie et dépendance**
(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de repérer les limitations d'une personne dans les actes de la vie quotidienne.

> Rappel sur les notions d'autonomie, de dépendance, de situation de handicap et de vieillissement

> Exercices et mise en situation selon exemples rencontrés

- **Module : Grille AGGIR**
(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de recueillir les données et d'effectuer les calculs qui détermineront le groupe ISO-RESSOURCES (GIR).

- > Cadre contextuel, champs d'application et but du modèle AGGIR
- > Présentation et explication des variables et sous-variables d'activités à évaluer
- > Découverte et explication des modalités spécifiques de cotation par adverbe
- > Démonstration du calcul du groupe ISO-RESSOURCES à partir des cotations réalisées
- > Formulation des questionnements favorisant l'objectivité de l'évaluation et du recueil des données lors de l'interrogatoire du bénéficiaire
- > Intégration des données recueillies de façon informelle lors de la visite, des données issues des aidants professionnels et familiaux, et des données issues de l'observation de la personne en situation d'activités

- **Module : Dispositifs et partenaires à solliciter**
(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de mettre en relation ou de guider la personne et les proches vers les structures et personnes ressources.

- > Dispositifs, structures et professionnels à solliciter si besoin pour la réalisation du projet d'adaptation du logement individuel concerné.
- > Amorcer une démarche de coordination (orientation, relais...).

Après-midi :

- **Module Étude de cas et mise en situation**
(Expérimentation des acquisitions théoriques de la formation et études de cas proposés par les stagiaires)

Compétences développées : Être capable de reproduire la méthodologie apprise au cours d'exercices à partir d'un scénario donné et de pièces écrites.

- > Étude de cas
- > Étude de dossiers partagés par les stagiaires

- Clôture de la formation :
Contrôle des connaissances par un QCM
Remise de documents numériques
Remise de l'attestation de compétences
Évaluation de l'action de formation par les stagiaires

7. Modalités d'information et d'accueil

Nos salles sont accessibles aux personnes utilisatrices d'un fauteuil roulant selon les dispositions réglementaires en vigueur. Nous pouvons répondre à d'autres spécificités sur demande (mobiliers, boucle à induction magnétique...). Cela ferait l'objet d'un avenant à la convention de formation.

Une convocation à la session de formation est adressée 10 jours avant la session de formation. Le candidat reçoit en même temps le programme et le règlement intérieur.

Le formateur prend en charge les stagiaires dès leur arrivée. Il gère l'emploi du temps et propose de prendre les repas de la pause déjeuner en commun.

Un tour de table permet aux stagiaires de se présenter, d'exprimer ce qu'ils attendent de la formation et les applications qu'ils en feront dans leur activité professionnelle. Cela permet au formateur de prévoir le transfert des compétences à faciliter. Il rappelle les objectifs de la formation avant de commencer le programme.

Les questions sont libres et participent à la richesse des échanges et au rythme des différentes interventions.

8. Modalités de contrôle continu

Les exercices et études de cas réalisés sont confrontés aux avis des pairs puis à celui du formateur.

9. Modalités d'évaluation des acquisitions

En fin de session, chaque candidat doit répondre à un QCM. Le résultat du QCM compte pour la validation des connaissances acquises pendant le stage. Une attestation de compétences est remise si un nombre suffisant de bonnes réponses est atteint.

Choisir **LIESS ACCESS** pour l'expertise et la complémentarité des intervenants

LIESS ACCESS s'associe les compétences de formateurs et intervenants spécialisés dans leur domaine et ayant une solide expérience de terrain, afin de délivrer des formations de qualité. LIESS ACCESS met tout en œuvre pour que les bénéficiaires des formations soient rapidement opérationnels et autonomes dans l'exercice des acquis de la formation au sein de leur activité professionnelle.

Dans le cadre de la certification QUALIOPi, LIESS ACCESS vise l'excellence dans toutes ses prestations.

Une grande documentation numérique est partagée en fin de session de formation, y compris le diaporama complet de la formation.

Important ! Après formation, une assistance à distance (échange par mail et/ou téléphone avec le formateur) est incluse pour le premier dossier.

Valérie PORTOLES,

Chef de projet, consultante-formatrice – Spécialiste de la Qualité et du Confort d'Usage pour tous – Spécialiste de l'adaptation du logement.

Elle a créé *happenGo*, une solution numérique labellisée par l'État "Tous concernés, Tous Mobilisés" pour décrire et valoriser l'accessibilité des ERP.

Également titulaire d'un diplôme d'éducatrice spécialisée et forte de 15 ans d'expérience en pilotage de projet, elle accompagne aujourd'hui les territoires et les entreprises dans leurs actions et projets de mise en accessibilité.

